

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

ADRESSE : 911, 7^E RANG, SAINT-DOMINIQUE

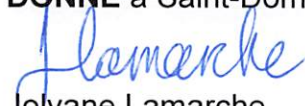
AVIS public est par les présentes donné, aux personnes et organismes intéressés :

QUE le propriétaire du bâtiment situé au 911, 7^e Rang, lot 2 211 173 du cadastre du Québec, a présenté à la Municipalité de Saint-Dominique une demande afin d'obtenir, en vertu du *Règlement 2023-394 relatif à la démolition d'immeubles*, l'autorisation de démolir le bâtiment situé à l'adresse concernée.



QUE toute personne qui veut s'opposer à cette démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, soit le ou avant le **18 septembre 2026**, faire connaître par écrit son opposition motivée au bureau municipal de la Municipalité de Saint-Dominique situé au 1199, rue Principale, Saint-Dominique ou par courriel à urba@st-dominique.ca.

DONNÉ à Saint-Dominique, ce 31^e jour du mois d'août 2026.


Jolyane Lamarche
Greffière adjointe